



## Demande d'aide et d'éclairssicement

Par **yanis**, le **13/12/2008** à **00:56**

je suis un étranger rentrer légalement en france avec un visa d'un mois touristique j'ai decider de rester, j'ai rencontrer une femme francaise avec ki je suis depuis 30 mois on est tjr ensemble on s'aime bcp on projette meme de se marier on a des preuves de la vie commune, seulement j'ai un souci et c là est ma question , elle est fonctionnaire de police et pas encore titulaire et moi j'ai faillit etre reconduit a la frontiere j'ai du passer 2 jours au centre de rétention et le juge m'a libérer avec un arrêté de reconduite a la frontiere qui remonte a plus d'un an , on veut se marier et vivre tranquillement seulement on a peur de s'engager a cause :  
premierement pour elle, esqu' elle a le droit d'épouser un sans papier autant que fonctionnaire de police et quesqu'elle risque par rapport a son travail si jamais on dépose un dossier de mariage à la mairie , puis et moi qu'esqueje risque autant que sans papier une fois qu'on dépose le dossier aupres de la mairie;  
svp essayer de m'eclaircir cette situation et quelles démarches doit on prendre pour réussir notre couple et c quoi les risques que nous courons  
svp répondez moi et aidez moi je vous remercie d'avance